L’Agrif déboutée de son action en référé contre une pièce de théâtre

19/10/2011 à 13h10

L’Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l’identité française et chrétienne (Agrif), du catholique traditionaliste Bernard Antony, a été déboutée, lundi 17 octobre, de son action en référé contre la pièce *Sur le concept du visage du Fils de Dieu* , qui se jouera du 20 au 30 octobre au Théâtre de la Ville de Paris.

L’Agrif, espérait obtenir la déprogrammation de cette pièce « blasphématoire », tentait de faire valoir « le droit des chrétiens au respect de leur foi ».

Présentée en juillet au festival d’Avignon, la pièce de Romeo Castellucci *Sur le concept du visage du Fils de Dieu* raconte l’histoire d’un fils vient visiter son père, un vieillard. Incapable de se retenir, il s’abandonne, défèque, laisse s’échapper des excréments. Le fils le relève, lui retire la couche, le nettoie, l’habille, sous le regard d’un Christ d’Antonello da Messina, dont la reproduction immense couvre le mur du fond. Une « salissure délibérée de la Face du Christ », dénonçait l’Agrif.

La Croix